

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 24/2026 : DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE (SIED 70) (ANNULE ET REMPLACE)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, désigne :

- Délégué titulaire : Monsieur Manfred STEINER
- Délégué suppléant : Monsieur Bruno MOUGIN

comme délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Energie du département de la Haute-Saône (SIED 70).

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026  
Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0



République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 25/2026 : DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA BASSOLE – LES 7 COMMUNES (ANNULE ET REMPLACE)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, désigne :

- Délégué titulaire : Monsieur Manfred STEINER
- Délégué titulaire : Monsieur Cédric BRUNET
- Délégué suppléant : Monsieur Bernard VOYNNET
- Délégué suppléant : Monsieur Raphaël NOUVEAU

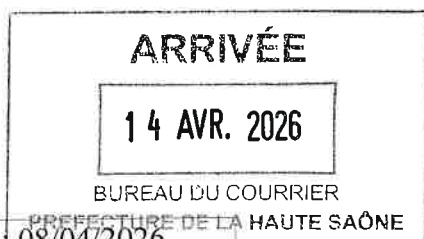
comme délégués au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bassole.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026

Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0



République Française Département	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE		

## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 26/2026 : DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (ANNULE ET REPLACÉ)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Décide de fixer à sept le nombre de ses délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Et désigne :

- Madame Valérie ARTAUX
- Madame Mathilde DUCHENE
- Madame Jeannine FLEYTOUX
- Madame Sandra GRENOT
- Monsieur Bruno MOUGIN
- Madame Aurélie PAPE
- Monsieur Pierre THOMET

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026

Convocation : 23/03/2026

**ARRIVÉE**

**14 AVR. 2026**

BUREAU DU COURRIER  
PREFECTURE DE LA HAUTE SAONE

Nombre de conseillers : 15

En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0



République Française Département	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	<b>Commune</b> <b>de ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE		

## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-six, le 7 avril, à 20 heures 30,** le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire

Etaient présents :

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 27/2026 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : DÉSIGNATION DES MEMBRES

En vertu de l'article 1650 du Code Général des Impôts, il doit être, dans chaque commune institué une Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Les membres de cette commission sont désignés par le directeur des services fiscaux, cependant il appartient au conseil municipal de proposer une liste de contribuables répondant aux conditions exigées par le Code Général des Impôts.

La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal.

Le nombre de membres composant la CCID dépend de l'importance de la commune. En l'occurrence, pour les communes de moins de 2000 habitants, elle est composée par le Maire ou l'adjoint délégué, président et 6 commissaires.

Les conditions exigées par le Code général des impôts pour être membre d'une CCID sont les suivants :

- Etre âgé de 18 ans au moins ;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civils ;

- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncières des entreprises) ;
- Etre familiarisé avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il est demandé au conseil municipal de dresser une liste comportant suffisamment de noms afin que le directeur des services fiscaux puisse désigner les commissaires et leurs suppléants.

Après avoir délibéré, le conseil municipal désigne 12 titulaires et 12 suppléants pour constituer la liste ci-dessous :

Titulaires	Suppléants
1. Sandra GRENOT	1. Valérie ARTAUX
2. Nicolas PLANCHON	2. Bernard VOYNNET
3. Jeannine FLEYTOUX	3. Christelle LORRAIN
4. Cédric BRUNET	4. Stéphane COIGNUS
5. Sandra LASSUS	5. Michel RICHARD
6. Bruno MOUGIN	6. Isabelle GRENOT
7. Mathilde DUCHENE	7. Michel DAVAL
8. Manfred STEINER	8. Michèle LIGÉY BARTOLOMEU
9. Nadège JEANGERARD	9. Katia JACQUET
10. Kévin FOUQUET-PAQUIGNON	10. Corinne DUCHANOY
11. Aurélie PAPE	11. Mickaël BARDEY
12. Pierre THOMET	12. Mickaël CARISEY

Vote : unanimité

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026  
Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 28/2026 : CONSTITUTION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (ANNULE ET REMPLACE)

Le Conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et, ce, pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

-décide de procéder ainsi à l'élection des trois membres titulaires,

-une seule liste étant candidate, proclame élus les membres suivants :

- Titulaires :
  - Monsieur Bernard VOYNNET
  - Monsieur Cédric BRUNET
  - Monsieur Pierre THOMET

-décide de procéder de même à l'élection des trois membres suppléants,

-une seule liste étant candidate, proclame élus les membres suivants :

- Suppléants :
  - Madame Sandra LASSUS

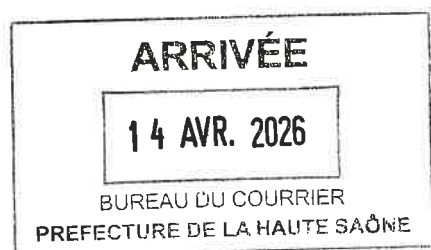
- Madame Jeannine FLEYTOUX
- Monsieur Bruno MOUGIN

Vote : unanimité

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026  
Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0

République Française Département	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE		

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 29/2026 : COMITES CONSULTATIFS (ANNULE ET REMPLACE)

Les membres du Conseil Municipal décident la création de comités consultatifs au sein des commissions suivantes :

- Forêt
- Cadre de vie
- Assainissement/Voirie/Protection de l'environnement
- Affaires scolaires/Communication/Internet

Un appel à candidatures est lancé.

La prise en compte des candidatures se fera par ordre d'arrivée.

Le nombre de candidats sera égal au nombre de conseillers municipaux désignés au sein de chaque commission.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

**ARRIVÉE**

**14 AVR. 2026**

BUREAU DU COURRIER

PREFECTURE DE LA HAUTE SAONE

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026

Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15

En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>VESOUL</b>	

Comités consultatifs

1. Forêt

- Monsieur Nicolas PLANCHON
- Monsieur Bruno MOUGIN
- Monsieur Bernard VOYNNET
- Monsieur Pierre THOMET
- Monsieur Kévin FOUQUET-PAQUIGNON
- Madame Sandra GRENOT

2. Cadre de vie

- Madame Sandra GRENOT
- Monsieur Pierre THOMET
- Madame Aurélie PAPE
- Monsieur Bruno MOUGIN
- Madame Mathilde DUCHENE
- Madame Nadège JEANGERARD
- Madame Valérie ARTAUX

3. Assainissement/Voirie/Protection de l'environnement

- Monsieur Bernard VOYNNET
- Monsieur Cédric BRUNET
- Monsieur Pierre THOMET
- Monsieur Nicolas PLANCHON
- Monsieur Kévin FOUQUET-PAQUIGNON
- Monsieur Manfred STEINER
- Madame Jeannine FLEYTOUX

4. Affaires scolaires/Communication/Internet

- Madame Sandra GRENOT
- Monsieur Nicolas PLANCHON
- Madame Mathilde DUCHENE
- Madame Aurélie PAPE
- Madame Sandra LASSUS

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 30/2026 : CONSTITUTION DE COMMISSIONS (ANNULE ET REMPLACE)

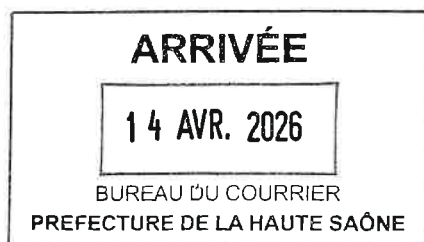
Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, décident de constituer des commissions, présidées par le Maire, dont la liste et la composition figurent en annexe.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026  
Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

### Constitution des Commissions

#### 1. Bâtiments

- Monsieur Cédric BRUNET
- Madame Sandra LASSUS
- Monsieur Nicolas PLANCHON
- Monsieur Manfred STEINER
- Monsieur Bernard VOYNNET

#### 2. Finances

- Madame Valérie ARTAUX
- Madame Sandra GRENOT
- Madame Jeannine FLEYTOUX
- Monsieur Bruno MOUGIN
- Monsieur Manfred STEINER
- Monsieur Pierre THOMET

#### 3. Gestion du personnel

- Monsieur Cédric BRUNET
- Madame Jeannine FLEYTOUX
- Madame Sandra GRENOT
- Madame Nadège JEANGERARD
- Monsieur Nicolas PLANCHON

#### 4. Urbanisme

- Monsieur Cédric BRUNET
- Madame Sandra GRENOT
- Madame Sandra LASSUS
- Madame Aurélie PAPE
- Monsieur Nicolas PLANCHON
- Monsieur Manfred STEINER

République Française Département	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE		

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

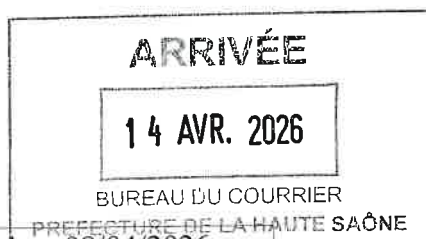
### N° 31/2026 : NOMINATION DE REFERENTS DE QUARTIER (ANNULE ET REMPLACE)

Le Conseil Municipal décide de désigner parmi ses membres des conseillers délégués de quartier. Le plan de découpage de la commune figure en annexe : chaque secteur est identifié par les initiales des nom et prénom du conseiller municipal délégué.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme



Affichée le : 08/04/2026

Convocation : 26/03/2026

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
15	14	14	1	0







République Française Département	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE		

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD

Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 32/2026 : INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS (ANNULE ET REMPLACE)

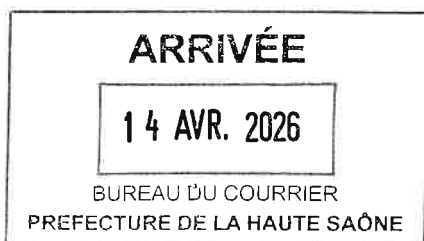
L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de fixer les indemnités de fonction des Adjointes, depuis le 20 mars 2026, suivant l'indice brut terminal de la fonction publique, suivant tableau ci-annexé, sachant que le Maire perçoit automatiquement l'indemnité au taux maximal prévu dans l'article L2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026  
Convocation : 26/03/2026

Nombre de conseillers : 15				
En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
<b>15</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

### TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

NOM	FONCTION	POURCENTAGE
<b>PLANCHON Nicolas</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>11,77</b>
<b>GRENOT Sandra</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>11,77</b>
<b>BRUNET Cédric</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>11,77</b>

République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement	
	<b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 34/2026 FORET : DEVIS D'EXPLOITATION DE PARCELLES (ANNULE ET REMPLACE)

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide le devis relatif à l'exploitation des parcelles forestières 20 et 24 présenté par l'entreprise « ETS GRANDJEAN PERE ET FILS » GRANDJEAN Maxime 10 rue d'Athesans 70400 MIGNAVILLERS au tarif unitaire de :

. 23 € HT le stère soit 25,30 € TTC (TVA 10%)

- Autorise le Maire à signer tous documents en rapport à ce dossier.

Vote : unanimité



Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Affichée le : 08/04/2026		Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026		En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
		15	14	14	1	0



République Française Département HAUTE-SAONE	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
--	---	------------------------------

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

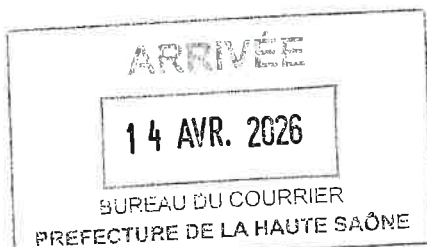
L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 35/2026 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE (ANNULE ET REMPLACE)

La présente délibération est ajournée.



Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026	Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026	En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
	15	14	14	1	0



République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement	
	<b>LURE</b>	

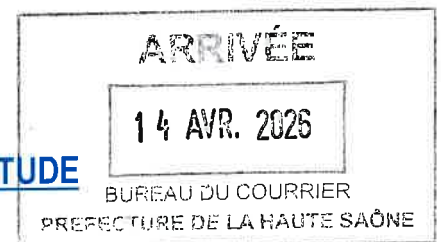
## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	
BRUNET Cédric		JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

**N° 36/2026**  
**CONSTITUTION D'UNE CONVENTION DE SERVITUDE**  
**DE PASSAGE POUR CANALISATION**  
**(ANNULE ET REMPLACE)**



Mr et Mme Christian PAPE ont, sur leur terrain (11 rue du 7<sup>ème</sup> RCA 7010 ESPRELS), un tuyau de 300MM traversant leur propriété, afin d'évacuer les eaux de ruissellement pouvant venir des champs voisins, ce tuyau avait été posé à l'époque sans convention de servitude.

La commune souhaite régulariser la situation et réaliser des travaux de modernisation de cette récupération d'eau afin de la canaliser et l'évacuer dans un bassin de rétention.

C'est pourquoi elle s'engage à mettre en place un deuxième tuyau afin de capter toutes les eaux de ruissellement.

La collectivité s'engage à verser la somme de 500 euros (virement bancaire), ce montant forfaitaire a été calculé sur la base de :

- reprise du linéaire sur, l'arrachage des arbres et la revégétalisation du sol.
- préjudice de la servitude, passage d'un tuyau correspondant à l'étude hydraulique.
- reprise de la canalisation de l'assainissement sur la propriété.

Les travaux et l'entretien seront bien sûr pris en charge par la commune ainsi que les frais engendrés par l'écriture de ladite servitude chez un notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- valide la décision de constitution de ladite servitude de passage,



-autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Cette délibération est prise en l'absence de M. Cédric BRUNET, de Mme Jeannine FLEYTOUX et de Mme Aurélie PAPE.

Vote : unanimité

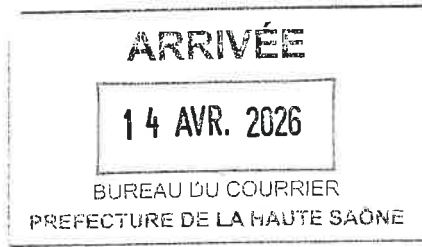
Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026	Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026	En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
	15	14	11	1	3





République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kevin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 37/2026 AUTORISATION ACCES SUR DOMAINE PRIVE (ANNULE ET REMPLACE)

La société IMMALDI et CIE SAS et les personnels des entreprises mandatées par cette dernière sollicitent l'autorisation de pénétrer sur la propriété communale située à l'adresse 41 rue de la Gare (parcelles cadastrées B n°1465, n°1466 et n°1521) afin de réaliser des travaux de pose de canalisation d'assainissement : évacuation du trop-plein des bassins de rétention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

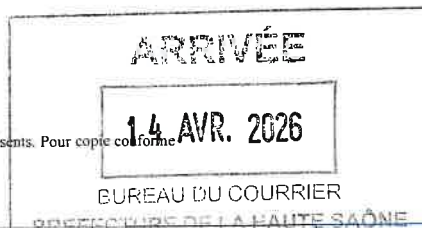
-valide l'autorisation demandée sous réserve de respecter les conditions suivantes : 1) l'implantation sera en stricte limite de la voie (entre les bâtiments et le chemin existants) – 2) la fermeture de la fouille (couche superficielle) devra être réalisée en concassé afin de ne pas déstabiliser le bord du chemin,

-autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote : unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme



Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026	Nombre de conseillers : 15					
Convocation : 26/03/2026	En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus	
	15	14	14	1	0	



République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUX Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric		JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 38/2026 SUIVI ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

La commune d'Esprels décide de confier la mission d'entretien de la station de traitement des eaux usées et des deux postes de relevage réseau (Mairie et Cytises) à un prestataire.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que 2 devis ont été proposés et expose ces devis à l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire :

- Approuve le devis de l'entreprise SAUR qui s'élève à 11 240 € HT (avec indexation une fois par an au 1<sup>er</sup> janvier) ;
- Autorise le transfert de l'entretien de la station de traitement et des eaux usées et des deux postes de relevage réseau ;
- Autorise le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est prise en l'absence de M. Cédric BRUNET.

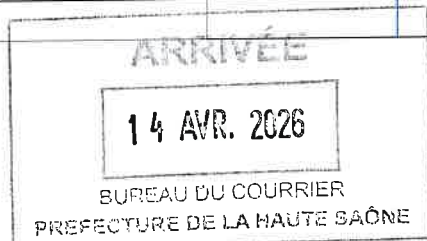
Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026		Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026		En exercice	Présents	Votants	Absents	exclus
		15	14	13	1	1





République Française	Canton	Commune
Département	<b>VILLERSEXEL</b>	de <b>ESPRELS</b>
HAUTE-SAONE	Arrondissement <b>LURE</b>	

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

**N° 39/2026**

### IMMEUBLES COLLECTIFS : INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU INDIVIDUELS (SUPPRESSION DES CHARGES LOCATIVES) (ANNULE ET REMPLACE)

Afin de permettre une facturation plus précise des consommations d'eau, des compteurs individuels ont été installés dans les parties communes des immeubles collectifs sis 6 rue Pavée et 4 place Armand Eme.

Il convient donc de supprimer, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, la provision mensuelle pour charges exigible à ce titre par chacun des locataires concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal unanime :

- valide la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026, de la provision mensuelle pour charges exigible par chacun des locataires des immeubles concernés,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Vote : unanimité

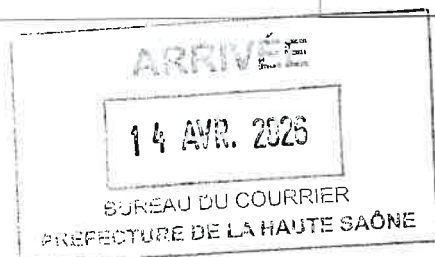
Fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme

Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026	Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026	En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
	15	14	14	1	0





République Française Département HAUTE-SAONE	Canton <b>VILLERSEXEL</b> Arrondissement <b>LURE</b>	Commune de <b>ESPRELS</b>
--	---	------------------------------

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 7 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de ESPRELS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Raphaël NOUVEAU, Maire.

ARTAUD Valérie	x	GRENOT Sandra	x	PAPE Aurélie	x
BRUNET Cédric	x	JEANGERARD Nadège	exc	PLANCHON Nicolas	x
DUCHENE Mathilde	x	LASSUS Sandra	x	STEINER Manfred	x
FLEYTOUX Jeannine	x	MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	x
FOUQUET-PAQUIGNON Kévin	x	NOUVEAU Raphaël	x	VOYNNET Bernard	x

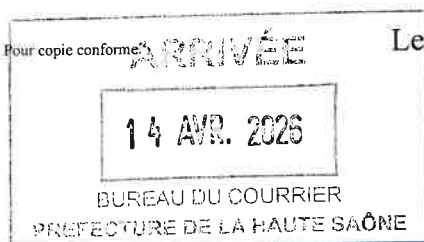
Absente excusée : Nadège JEANGERARD  
Secrétaire : Sandra GRENOT

### N° 40/2026 DEVIS : REFECTION DE LA PLACE (ANNULE ET REMPLACE)

La présente délibération est ajournée.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents. Pour copie conforme



Le Maire, Raphaël NOUVEAU



Affichée le : 08/04/2026		Nombre de conseillers : 15				
Convocation : 26/03/2026		En exercice	Présents	Votants	Absents	Exclus
		15	14	14	1	0

